A Metz le 18. aout 1783.

Monsieur

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

mon premier devoir est de vous adresser, de la part de Mr. Lafosse de Sutan, toutes sortes d'obligations, et infiniment de reconnoissance de la sienne : de vous prier de prendre en considération des détails, très intéressants, touchant l'accident de Mr. de Sutan ; qui devient un problème pour le public.

il est de fait que les partisans de la fracture ont de grands avantages sur moi ; tels, que d'être trois du même sentiment contre un ; de posséder la confiance exclusive du blessé, et de s'en être emparé ; d'être décorés des dignités, de mérite reconnu, et de grand crédit. Car ce sont Mrs. Saunonier, professeur, Robillard et Boustonneau, que j'ai à combattre, et avec qui je me trouve en opposition de sentiments. Mais ces Mrs. n'auroient ils rien perdus de ces avantages par leur conduite ? et serait elle exempte de reproche ? c'est ce qui va être soumis à votre décision.

1.º J'ai été placé le premier auprès de Mr. Lafosse de Sutan ; nous sommes convenus Mr. Saunonier et moi, qu'il n'y avait rien de déplacé et de fracturé à la cuisse

et un instant après M. Laumonier Etablit une fracture à La hanche; Les Seigneurs qui nous environoient de toutes parts, cette s'est faite en particulier aux manœuvres de notre corps pour Monsieur.

Exigerent que je fis de nouvelles recherches, et après un examen très scrupuleux de l'os des iles, je crus que M. Laumonier avait été induit en erreur par l'extrême sensibilité du blessé et son obéissance à la douleur lors qu'on touchait la hanche et vers la gaine du muscle fascia lata; et qu'en pressant, ou en ramenant l'ilium par son bord seulement M. Desrutan n'éprouvait pas de douleur et l'os des iles se trouvait invariable dans toute son étendue, et d'une intégrité naturelle et j'adoutai, en conséquence, physiquement, de cette fracture rapportant ce sentiment sourd et profond que l'on nomma crépitation à l'emphysème: Monsieur envoya son Ch.gien qui aijant entendu Led. Laumonier, et sans découvrir M. Desrutan, exposé alors dans La Cour de l'hôtel du palais royal en attendant qu'on lui eût préparé un appartement, passa tout simplement deux doigts sous La Chemise de Les

aÿant glissés sur la hanche, il prétendit avoir fait rentrer, de deux pouces, une portion de l'os des îles. ensuite vint Mr. Robillard qui par de grandes manœuvres fit des recherches, avec violence, et excita ainsi de vives douleurs, que ces Mrs. donnèrent pour signes évidents de cette fracture, en disant que l'on ne souffre point comme cela d'une contusion quelconque. Les douleurs, qui répondoient à toutes l'extrémité, et leur crépitation, voila leur diagnostic. J'oin de travailler à me dissuader et à me montrer l'évidence du fait, ils réprimèrent mon empressement, et on me défendit de toucher davantage le blessé. 1er. tort

Je les ai attendues à l'époque des accidens, et il n'en a paru aucuns; aucuns qui les participât. Lui vole chez Mr.ˣ assure avoir fait enfoncer l'os fracturé de deux pouces un autre chez Mr. Debroglie, et plus modeste, déposa qu'il retournait simplement d'une petite fracture en manière de fêlure. enfin le 3e. prétend que cette fracture est de la forme de la lettre V. dont l'angle aigu répondroit vers la cavité cotyloïde à la partie antérieure de l'ilium. chacun a vu différemment. l'histoire de Mr. Richard méd. s'est réveillée, Monsieur, l'on est amusé et peu de gens croient à la fracture de Mr. derutan chacun estime le cas digne de vous être communiqué

ˣ Trecé du roy

et Votre réponse, Monsieur, est Suivie et admirée, et devient une forte
présomption sur ma faveur.

Le 4.e de suivant, et après vous avoir adressé ma relation
j'assistai au levé de l'appareil qui a toujours consisté dans une
espèce de bandage de corps, contenant quelques compresses imbuées
d'une fomentation émolliente, et attaché de quelque Epingles

Je ne remarquai aucunes traces sensibles et apparentes de cette
chute, telles qu'ecchymose, où meurtrissures à la peau; et
nullement d'engorgement local; quoique en dissent ces M.rs
Qui s'empresserent a publier ce qui ne prouvoient jamais; enfin,
rien d'une fracture de cette espèce. M.r de ratau couché dans une
attitude naturelle et de champs, n'ayant jamais eus les plus faibles
mouvements de fièvre; des douleurs répandües de la hanche
jusqu'au talon: nouvelles objections de ma part toujours indiquées
de ces Messieurs et également méprisées. alors j'invitai
M.r de ratau, par une Lettre à de nouvelles recherches pour
la satisfaction de la garnison et son intérêt propre; moi Lettre
parvient a M.r le Marechal de broglie qui m'en écrivit
une autre avec ordre de paroître devant lui et de lui déduire mes
Motifs de négation; C'est ainsi que Seigneur de Rintemon
partisans et au Sieure fut trouvé M.r Deratau afin
de le faire consentir à une consultation: mes antagonistes s'y
opposerent ardemment 2.e fois. et renoncerent avec

indignation toutes observations contraire à leur Déclaration.
De ce maniere, les portes fermées à l'impartialité, il ne me restait d'espoir et de resource que dans votre jugement et à la confiance publique qui lui est universellement dûe; cette réponse triomphante, devient l'humiliation de mes antagonistes. tous les Chefs de la garnison en ont pris connoissance et plusieurs ont été voir M. Deratan; les partisans de la fracture, je veux dire les Srs. Laumonier et Jobillard en ont Copie; et M. de Chabrillant demande l'original.
J'ai passé hier, une heure avec M. deratan et un de ses Chirurgiens; il convint avec eux depuis bien du temps il ne souffrait nullement; qu'il se portait quelque fois sur le Coté opposé en soutenant sa fesse avec la main et que cette situation lui ~~avait~~ fait le plus grand plaisir, mais qu'il venait de terminer lequel en avait essuié une douleur assez vive à la hanche; que M. Laumonier veut faire valoir en sa faveur.? je me retirai avec l'agrément de le voir à mon gré, en l'assurant que toutes douleurs sont très Equivoques en *fracture douteuses*.
Voila, Monsieur, où en sont les Choses et vraiment de quoy il s'agit; voila le Cas et ses circonstances dans le plus grand jour avec des dépositions respectables, et dignes de foi: où eprouvets d'annoncer, que M. deratan à eut des accidens d'une fracture, tels qu'engorgement

et des douleurs, jeu ie d'ingorgement remarquable. c'est sans preuve et sans témoins, qu'ils ont antisipé revoquer tous trois la ditte fracture : que c'est une boëte ou bonbonniere D'ivoire que l'offisier ~~que l'offisier~~ portait dans la poche de son gilet, de deux pouces ou environ dans son plus grand diametre, que cés Mrs comparés à un caillou du volume d'un poing ; mais pour se rapprocher de votre proposition, il faut que cés Mrs echanges la fracture du corps de l'os qu'ils ont afirmée, pour Celle de la crête de l'os seulement, et comment acomoder le public de ce marché? D'ailleurs on va leur demandér comment cette bonbonniere en offrant une resistance majeure à l'os, l'a-t-elle Eclaté sans eue domagé la péau et sans y faire impression? comment la douleur n'a-t-elle jamais Etendüe supérieurement à la hanche, mais bien dans toute la cuisse? comment expliquer Leur Crépitation qui a varié de lendemain de tiers et s'est perdüe, de la Raison du blessé, vers l'ortiation? qu'est-ce qui ne sent pas de leur ~~toute~~ bride objection erronnée et la force de cés propositions? et comment s'ad'fendre de leur tords? C'est facheux de rencontrer, ici, Mr Soustomeau, cela ne diminue rien de mon estime pour lui; je crains qu'il n'en soit pas de même à mon égard? continuez moi vos bontés et vos conseils et aggréez mes assurances de respect avec lesquelles je suis parfaitement

Monsieur Votre très humble et très obéissant serviteur Vild[illegible]